



Versailles, le 19.02.2024

A l'attention de
Monsieur BÉDIER
Président du Conseil Départemental
Et de Mesdames et Messieurs
les Conseillers Départementaux des Yvelines

Objet : Budget 2024

Monsieur le Président du Conseil Départemental,
Mesdames et Messieurs les Conseiller Départementaux,

Notre organisation syndicale CGT vous interpelle au regard du Budget Primitif 2024 pour vous exposer notre analyse et nos propositions.

Ce budget adopté le 15.12.2023 limite fortement les capacités de notre collectivité à exercer ses compétences et à mettre en œuvre ses orientations en matière de politique départementale. Actuellement dans les services et directions des recherches d'économies massives sont annoncées (- 10 à - 60 %), entraînant une suppression de nombreux projets, engagements et le report pour d'autres.

Il est incontournable que des décisions modificatives soient prises et des budgets supplémentaires octroyés.

Dans un contexte marqué par une augmentation des besoins des Yvelinois, par des enjeux sociaux et environnementaux qui s'imposent à nous, et dans le même temps, par un niveau de ressources à la baisse, vos choix politiques sont d'autant plus importants.

Ce budget 2024 s'inscrit dans un contexte particulier de baisse massive des ressources notamment car nous connaissons une baisse brutale des droits de mutation à titre onéreux (- 30 % pour le CD 78).

Les droits de mutation correspondant à 40 % des ressources de notre collectivité, il est manifeste que ses capacités d'autofinancement s'en trouvent fortement réduite et nous en sommes pleinement conscients.

Il vous appartient dès lors de composer avec cette réalité pour ajuster le budget départemental et définir les priorités pour l'avenir.

Dans ce contexte, vous avez voté favorablement pour adopter un budget primitif d'austérité, avec un niveau d'investissement en baisse et un budget de fonctionnement en diminution alors qu'il était déjà très faible.

Il s'agit d'un choix complexe et aux lourdes conséquences.

D'une part, les diminutions évoquées nous paraissent sans commune mesure avec les baisses de ressources liées à l'évolution conjoncturelle. Le niveau des recettes de fonctionnement correspond peu ou prou à un niveau antérieur. Certes, l'embellie récente liée aux droits de mutation s'arrête, mais nous ne subissons pas non plus une catastrophe.

D'autre part, les diminutions adoptées sont d'une ampleur effarante et concerne même des postes budgétaires censés être incompressibles. L'impact pour le personnel et la population sera particulièrement néfaste.

Aussi, notre organisation syndicale vous interpelle sur le poids de votre responsabilité dans ces choix budgétaires.

Depuis de très nombreuses années, le budget de fonctionnement des Yvelines demeure l'un des plus bas de France. Pour le comparer avec les autres conseils départementaux, un indicateur est parlant : les dépenses réelles de fonctionnement/population. Nous étions déjà 25 % en dessous de la moyenne nationale en 2023, avec ce budget primitif vous le diminuez encore en passant de 775 €/hab. à 757,9 €/hab.

La part qui est consacrée à la masse salariale étant également faible (18%), le ratio nombre d'agent/population est l'un des plus faibles de France. Ces choix politiques se traduisent par une réalité de travail en tension dans nombre de services et directions de notre collectivité.

Engager une diminution du budget de fonctionnement dans ce contexte correspond à tirer sur un fil tendu jusqu'à la rupture.

Nous comprenons que des réductions de dépenses puissent être engagées là où cela est possible dès lors que cela ne dégrade, ni les conditions de travail, ni le service rendu au public.

Nous sommes par ailleurs favorables à ce que des réflexions soient engagées pour élaborer en concertation un plan de sobriété motivé par des raisons environnementales.

Au regard de l'état des lieux de notre collectivité et de ses services, nous vous alertons sur les conséquences, qui pourraient être irréversibles, des coupes budgétaires massives dans les services.

Il s'agit de prendre l'option d'une conception pour l'avenir, qui consisterait au regard des contraintes fortes qui s'imposent, à faire le choix de continuer à miser sur le développement de notre service public.

A l'inverse des choix qui viennent d'être faits, **les budgets de fonctionnement des services répondant aux pleines compétences du Conseil Départemental devraient être consolidés.**

Dans trois domaines d'actions il nous paraît incontournable d'augmenter les budgets de fonctionnement :

- Les missions de prévention et de protection de l'enfance : Il nous faut faire face à une explosion des besoins, le volume de mesures de prévention et de protection non exercées faute de moyens est catastrophique. Nombre d'équipes sont en sous-effectif, le besoin de renfort est manifeste.
Non seulement, la prévention et la protection de l'enfance relèvent de la réponse immédiate à apporter à chaque situation dramatique, mais cette mission correspond également à un investissement sur l'avenir.
Une augmentation de ce budget est indispensable face à une situation explosive.
- Les missions environnementales : Que nous le voulions ou non, les enjeux environnementaux s'imposent à nous. Cela concerne tant les bouleversements climatiques, que l'accumulation des pollutions, l'effondrement de la biodiversité, ou l'épuisement des ressources. Tout retard pris dans ces domaines, génèrent des conséquences exponentielles. Une augmentation du budget est indispensable pour mettre en œuvre les projets durables nécessaires et préparer la transition écologique.
Accroître les capacités d'agir maintenant, c'est investir sur l'avenir.
- Les missions de solidarité : Vous avez fait le choix de réduire les missions de solidarité au service des Yvelinois. Les moyens alloués pour aider les familles en difficulté sont considérablement réduits pour 2024 (ex : Chèques Multi Service divisés par 3, diminution de subvention à des associations de solidarité de 70 %...). Pourtant, la population subit pleinement le contexte inflationniste.
Les CCAS ne seront pas en mesure d'absorber un effet report engendré par cette baisse de moyens des services d'actions sociales départementaux et des associations.
Il est nécessaire de se donner les moyens de répondre à l'augmentation des besoins sociaux.

Pour redonner les moyens aux agents publics de notre collectivité de mener leur mission convenablement au service des yvelinois, d'autres choix budgétaires sont possibles.

Certains investissements mériteraient d'être réétudié notamment à l'aune de leur coût, de leur plus-value réelle et de leur impact environnemental.

Nous sommes conscients que l'arrêt de certains projets engagés entrainera inévitablement des pénalités financières, mais il n'en restera pas moins que cela dégagera tout de même des marges de manœuvres financières qui pourront être réinjectées dans les services en tension.

C'est pourquoi nous vous demandons de réétudier et renoncer à certains projets pour redéployer des moyens dans des missions essentielles pour la population Yvelinoise à court, moyen et long terme.

Nous attirons votre attention sur 4 d'entre eux :

- **La liaison RD30 / RD 190 pour un coût estimé à 200 millions** (*montant du projet évalué par le commissaire enquêteur*) :
Ce projet était initialement adossé sur des prévisions d'augmentation de trafic élaborées en 2012 pour 2020, or les relevés de trafic en 2020 montrent que ces projections ont été largement surestimées puisqu'il s'avère qu'il y a une baisse de la circulation de plus de 10%, bien que la population ait augmenté. L'intérêt du projet est à présent très incertain. De plus, nous attirons toute votre attention sur son fort impact environnemental qui soulève de nombreuses contestations, notamment en raison des impacts indéniables en matière d'artificialisation des sols, d'atteinte à la biodiversité, de suppression de puits carbonés naturels, d'augmentation des émissions de gaz à effet de serre. Ces centaines de millions mobilisés par ce projet grèvent fortement d'autres investissements qui serait plus utiles au service des Yvelinois. Il serait également possible de réajuster l'équilibre budgétaire global en majorant la part du budget de fonctionnement.
- **Les cabines de téléconsultation pour un coût estimé de 1 million par télécabine** :
Le département s'est engagé dans une expérimentation en installant des cabines de téléconsultation, notamment dans des services départementaux. Ces installations ont fait l'objet de très nombreux débats et critiques. Les retours d'expériences montrent que l'utilisation de ce service par la population est extrêmement faible. De plus, il limite fortement l'espace de travail pour accueillir des yvelinois en condamnant des bureaux d'entretiens sociaux et médico-sociaux. Pourtant, la collectivité continue de développer l'expérimentation en implantant de nouvelles télécabines en dépit des retours sur expérience négatifs.
A titre de comparaison, le coût de chaque télécabine correspond à environ 25 postes équivalents temps plein financés sur 1 an. Investir, par exemple, dans un renfort de professionnels médico-sociaux nous paraîtrait bien plus utile.
- **Le projet d'installation des services à Mermoz pour un coût estimé de 40 millions** :
La collectivité a transféré du personnel initialement implanté à Versailles sur Guyancourt au Bâtiment Alpha, d'abord en location puis en se portant acquéreur du bâtiment. A présent, il est envisagé d'engager des travaux dans l'immeuble Mermoz de Versailles pour y installer le personnel en lieu et place du Bâtiment Alpha. Cette opération qui engage un coût de plusieurs dizaines de millions d'euros est-elle véritablement nécessaire ? Ne pourrions-nous pas en avoir un meilleur usage ?
- **Le projet de déviation de la RD 154 pour un coût estimé à 20 millions d'euros** :
Ce projet de déviation avec un tracé de 5,5 km au milieu d'une forêt, de zones humides et de terres agricoles a soulevé de nombreuses contestations, notamment pour son impact environnemental, mais également pour son faible intérêt, voire absence d'intérêt, au regard des flux de circulation et ces projections d'évolutions avec et sans cette déviation.
Par ailleurs, l'une des municipalités impactée a abrogé une délibération qui permettait au Département d'avoir à disposition les emprises de sept sentes rurales et chemins ruraux. Ce faisant, le projet est juridiquement bloqué, ou pour le moins très fortement entravé. Aussi, nous ne comprenons pas pourquoi la collectivité maintient ce projet et bloque toujours son financement potentiellement pour des dizaines de millions d'euros plutôt que de le réinjecter sur d'autres missions ou service d'intérêt général pour les yvelinois, sans impact environnemental.

Ces quatre exemples, non exhaustifs, illustrent l'intérêt de revisiter certains de vos choix antérieurs pour dégager les capacités de financement nécessaires et se donner les moyens d'assurer efficacement nos missions essentielles : prendre soin de nos aînés, investir sur l'avenir et la jeunesse, soutenir les personnes fragiles, précaires, intervenir pour un monde durable, préparer la transition écologique dans tous ses aspects (pollution, biodiversité, gestion des ressources, climat)...

Nous tenons à préciser que l'État à une part de responsabilité majeure sur l'état des finances des collectivités territoriales, nous partageons totalement ce constat.

Aussi, soyez assuré que nous agissons également à ce niveau et interpellons l'ensemble des parlementaires des Yvelines pour demander que les moyens soient donnés aux collectivités de fonctionner.

Ceci étant, cela ne saurait vous exonérer de votre part de responsabilité manifeste dans les choix des politiques publiques que vous priorisez ou délaissez.

Aussi, nous vous demandons de conforter et renforcer nos missions de service public, au service de la population, ainsi que les conditions de travail et le traitement des agents publics.

Nous vous demandons de faire le choix d'un monde juste, solidaire et durable.

Nous espérons que vous prendrez la mesure de ces enjeux, de nos attentes fortes, et que vous interviendrez en conséquence dans le cadre de votre mandat au Conseil Départemental pour agir sur tous ces aspects.

Nous sommes à votre disposition pour échanger plus amplement sur ce sujet.

Nous vous prions Madame, Monsieur de recevoir l'expression de nos respectueuses salutations.

Pour le syndicat CGT du Conseil Départemental des Yvelines
Valérie Ramage, Secrétaire générale